

TECHNIQUE

Différences principales entre réglementation et norme

RÉGLEMENTATION

La **réglementation** relève des pouvoirs publics. Elle est l'expression d'une loi, d'un règlement et son application est **imposée**.

→ Exemple : Arrêté du 07/09/2009 (modifié par l'arrêté du 07/03/2012)

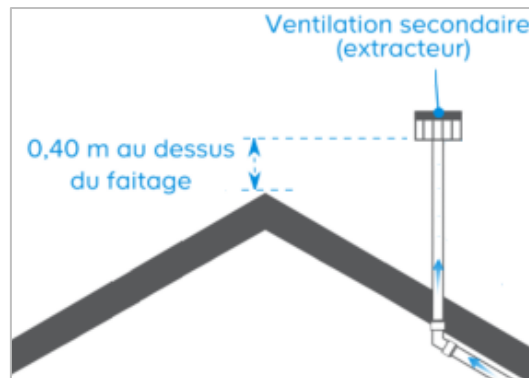
NORME

Il existe deux types de normes :

- Celles obligatoires par la réglementation. Le professionnel a l'obligation de s'y conformer (exemple NF EN 12566-3 pour les filières agréés ANC).
- Celles volontaires. Les professionnels d'un secteur se mettent d'accord pour définir des caractéristiques ou critères communs pour leurs produits. Ce référentiel est ensuite évalué par un organisme indépendant. (exemple NF DTU 64.1).



[La norme NF DTU 64.1](#) constitue une référence commune pour tous les intervenants du bâtiment. Elle traduit l'engagement des entreprises à satisfaire un niveau de qualité et sécurité reconnu et approuvé. Ce document technique unifié revêt un caractère **volontaire**. S'y conformer n'est pas une obligation.



Exemple : ventilation 40cm au-dessus du faitage

Le non-respect du DTU 64.1 (ventilation 40cm au-dessus du faitage, 3m des limites de propriété, ...) **ne peut donc pas entraîner une non-conformité**.

Par ailleurs, le DTU ne concerne que les filières dites « traditionnelles ».